

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 897

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 43

À l'alinéa 64, après la première occurrence du mot :

« qui »,

insérer les mots :

« fait la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.